



**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Paul-Bruchési**  
**3 décembre 2024 18h01**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de L'École Paul-Bruchési tenue le 3 décembre 2024 à 17h30 dans le local de musique de l'École Paul-Bruchési, 1310 boul. Saint-Joseph à Montréal.

**PRÉSENTS :**

Barbara Fillion, présidente  
Danny Bouchard, vice-président  
Aude Watier, secrétaire  
Séverine Alain-Mazoyer, trésorière  
Rachel Tardif, membre parent substitut  
Julie Beauregard, enseignante 6<sup>e</sup> année  
Maxime Allaire-Simard, enseignante 6<sup>e</sup> année  
Carolina Stevenson, responsable du service de garde

Formant quorum sous la présidence de Barbara Fillion

**ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :**

Nancy Lavallée – Direction

**PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :**

Membre de la communauté: Maude Cournoyer-Gonzalez (Maison d'Aurore), Franck Tchouassi (La Relance des Loisirs Tout 9), Stéphanie Moncion, présidente de l'OPP

**MEMBRES ABSENTS :**

Élodie Boisseau

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidente, Barbara Fillion, déclare la séance ouverte. Il est 18h01.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR Barbara Fillion que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.**

**Pour : Toutes les personnes ayant le droit de vote**

**Adopté à l'unanimité**

**ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 8 octobre 2024
  - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public

- 4.1 Membre de la communauté
5. Formulaire d'attestation de la formation obligatoire du MEQ pour nouveaux membres.
6. Consultation sur les critères de sélection de la DÉ (consultation)
7. PTRDI (Sujet nécessitant une décision)
8. Régie interne (Sujet nécessitant une décision)
9. COSP (Sujet nécessitant une décision)
10. Présentation du budget
11. Budget de formation pour les membres du CÉ pour l'année 24-25 (Concertation)
12. Conférence (organisation) pour les parents de l'école
13. Points d'information/rapports
  - 13.1. Direction
  - 13.2. Personnel enseignant
  - 13.3. Service de garde
  - 13.4. Représentant du Comité de parents
  - 13.5. OPP (s'il y a lieu)
  - 13.6. Point divers
14. Levée de la séance

### **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 OCTOBRE 2024**

**IL EST PROPOSÉ** par Séverine Alain-Mazoyer que le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2024 soit approuvé avec dispense de lecture (ou non) et sans modifications.

**Pour : Toutes les personnes ayant le droit de vote**  
**Adopté à l'unanimité**

#### **3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Il n'y a pas de suivi à faire

### **4. PAROLE AU PUBLIC**

#### **4.1 MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ : Maison d'Aurore et RDLT9**

##### **Maude Cournoyer-Gonzalez – Coordinatrice Maison d'Aurore**

Cette année encore, l'atelier de persévérance scolaire du Château d'Aurore reprend du service pour soutenir, avec l'aide précieuse de ses bénévoles engagés, l'organisation, l'autonomie et la motivation de 15 élèves de l'École Paul-Bruchési à raison de deux fois par semaine.

La Maison d'Aurore a mis en place un partenariat avec l'École Jeanne Mance afin d'offrir de l'aide aux devoirs par les pairs pour les élèves du secondaire. Des élèves de 4e et 5e secondaire viendront aider les élèves du premier cycle et des classes d'accueil à faire leurs devoirs. Ils seront accompagnés par une enseignante pour les aider à développer leur autonomie et leur méthodologie.

25 janvier 2025 – Il y aura un atelier portant sur l'anxiété des enfants organisé pour les parents. Une demande sera faite à Mme Lavallée pour la location du gymnase de l'école pour que les enfants puissent y jouer pendant que les parents suivent l'atelier.

**Franck Tchouassi - Coordonnateur de la Relance Des Loisirs Tout 9 (RDLT9) et responsable du Châlier Laurier**

La RDLT9 offre un service d'activités parascolaires aux élèves de l'école. La session d'automne s'est très bien déroulée. Les inscriptions pour la session d'hiver sont en cours. Le détail des activités proposées a été envoyé lors de l'info-parent du 5 décembre.

Le Chalet Laurier sera ouvert pendant le temps des fêtes et de nombreuses activités y seront proposées.

**5. FORMULAIRE D'ATTESTATION FORMATION DU MEQ POUR NOUVEAUX MEMBRES**

Les nouveaux membres du CÉ doivent suivre [une formation sur la gouvernance des comités d'établissement](#). La présidente doit vérifier que les membres parents ont bien rempli, d'ici le 31 décembre 2024, le formulaire d'attestation de la formation obligatoire du Ministère de l'Éducation du Québec.

**6. CONSULTATION SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE**

Chaque année, le CÉ doit être consulté sur les critères de sélection de la direction de l'établissement en vue de sa nomination (et non de son engagement). Cette consultation permet ainsi aux membres du conseil de définir ensemble les critères souhaités pour une direction à venir, lorsque le poste devra être comblé dans l'école. Il n'est aucunement question pour cette consultation de porter un jugement ou d'évaluer le travail de la direction. En effet, la direction est nommée par le centre de services scolaire selon les critères de sélection qu'il établit après consultation du CÉ.

**IL EST PROPOSÉ d'adopter la consultation sur les critères de sélection de la direction de l'établissement par Barbara Fillion**

**Pour : Toutes les personnes ayant le droit de vote**

**Adopté à l'unanimité**

**7. OPP**

La présidente de L'OPP, Stéphanie Moncion, présente le bilan des activités organisées par l'OPP l'année passée :

Danse d'Halloween

Danse du printemps

La cabane à sucre (en collaboration avec La Maison d'Aurore)

Bal des finissants

Vente de garage (avec l'aide de La Maison d'Aurore) : l'argent récolté avec la vente des tables a été remis en intégralité à La Fondation.

Cette année l'OPP prévoit comme activités :

Danse d'Halloween

Chocolat chaud après le concert de Noël

Danse du printemps

Bal des finissants

Vente de garage (avec l'aide de La Maison d'Aurore)

L'ensemble de ses activités sont financées grâce aux achats des parents lors des activités, au don de la Fondation (comme pour le bal des finissants, la Fondation contribue à hauteur de 500\$). En date d'aujourd'hui l'OPP a un fond de caisse de 2730,50\$ qui lui permet d'avoir un fonds de roulement pour l'organisation des activités à venir.

Les membres du CÉ félicitent l'OPP pour leur dévouement et l'organisation de toutes ses activités qui ravit les grands comme les petits.

## **8. PTRDI**

Chaque année, le CSSDM doit établir le PTRDI (Plan triennal de répartition et de destination des immeubles) en vertu de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique (LIP). Le PTRDI doit permettre de répartir et de destiner chaque immeuble ainsi que de préparer la liste de l'ensemble des établissements du CSSDM afin de leur délivrer un acte d'établissement conforme aux ordres d'enseignement, aux lieux d'enseignement ainsi qu'à la destination des locaux. Cet exercice sert aussi à consulter le milieu au cours de son cycle d'adoption. Ce cycle débute au mois de juin, où une version pour consultation du PTRDI est publiée. À l'automne, des modifications à la version pour consultation sont publiées, si nécessaire. C'est en février que la version finale est adoptée et publiée.

Les membres du CÉ ont donc mis à jour et adopté PTRDI pour l'École Paul Bruchési.

**IL EST PROPOSÉ d'adopter le PTRDI par Séverine Alain-Mazoyer**

**Pour : Toutes les personnes ayant le droit de vote**

**Adopté à l'unanimité**

## **9. RÉGIE INTERNE**

La régie interne a été révisée et adoptée par les membres du CÉ et sera disponible sur le site internet de l'école. Le CSSDM a conçu un gabarit uniformisé de régie interne qui devra être utilisé par toutes les écoles de son territoire. Chaque établissement dispose d'un an pour se familiariser avec ce gabarit et l'adapter en y intégrant ses informations spécifiques.

Pour faciliter ce processus, les membres du CÉ ont convenu de travailler sur la nouvelle version section par section, en abordant une nouvelle section à chaque rencontre, d'ici le mois de juin.

La régie interne mise en forme dans le nouveau gabarit devra être adoptée à l'automne 2025.

**IL EST PROPOSÉ d'adopter la régie interne par Barbara Fillion**

**Pour : Toutes les personnes ayant le droit de vote**

**Adopté à l'unanimité**

## **10. COSP**

[Les contenus en orientation scolaire et professionnelle \(COSP\)](#) ont pour but d'outiller les élèves dans leur réflexion sur leurs choix scolaires et professionnels. Ils les incitent à s'engager dans la préparation de leur avenir de la 5e année du primaire jusqu'à la fin du secondaire, favorisant ainsi la motivation et la persévérance scolaires. Au cours d'une année scolaire, les élèves ont l'occasion d'expérimenter les COSP à travers les matières enseignées et les activités en classe. Dans le continuum des COSP, 19 contenus sont ciblés. Ces contenus sont obligatoires pour tous les élèves, mais ne constituent pas une matière. Ils ne font donc pas l'objet d'une évaluation. L'intégration des COSP dans les services éducatifs de l'école est planifiée avec la participation du personnel enseignant. Cette planification est ensuite présentée au conseil d'établissement, pour approbation.

Les membres enseignants présentent au CÉ comment vont être mis en place les COSP pour les 5e et 6e années.

**IL EST PROPOSÉ d'adopter la planification des COSP par Rachel Tardif**

**Pour : Toutes les personnes ayant le droit de vote**

**Adopté à l'unanimité**

## **11. PRÉSENTATION DU BUDGET**

La directrice de l'école présente le budget prévisionnel 2024-2025.  
Les membres du CÉ ont pu constater la saine gestion financière effectuée par la directrice.

## **12. BUDGET DE FORMATION POUR LES MEMBRES DU CÉ (CONCERTATION)**

Il y a un 400\$ de prévu dans le budget destiné à la formation des membres du CÉ. Il est évoqué de vérifier s'il y a des formations en lien avec le projet éducatif de l'école.  
Point reporté au prochain CÉ.

## **13. CONFÉRENCE POUR LES PARENTS DE L'ÉCOLE**

Dans le budget de l'école, un montant est attribué pour offrir de la formation aux parents. Les membres du CÉ vont réfléchir à des sujets de formations qui pourraient être proposés durant l'année. L'organisme [Le Ciel](#) offre des formations gratuites et en ligne sur les enjeux liés au numérique. Il y a aussi le [Réfèrent Ékip](#), la personne du CIUSSS a rencontré Mme Lavallée pour aborder les sujets de la santé mentale positive des jeunes, le programme [Hors-piste sur l'anxiété](#).

## **14. POINT D'INFORMATIONS**

### **14.1 DIRECTION**

- Retour sur les cartes de hockey

Il y a deux ans, un projet destiné à valoriser l'équipe-école auprès des enfants avait été mis en place : les cartes de hockey. Le projet avait rencontré un très grand succès. Les membres parents se demandaient s'il serait intéressant de le refaire cette année. Après consultation de l'équipe-école, il a été décidé de refaire le projet d'ici quelques années.

- Projet éducatif (suivi)

Chaque école doit définir dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de tous les élèves. L'équipe-école travaille à la mise à jour du projet éducatif de l'École Paul Bruchési à l'aide du moyen suivant : utiliser la littérature jeunesse pour amener la lecture.

- Concert de Noël 19 décembre 2024 14h

Le concert de Noël se déroulera à l'église et se sera suivi d'un chocolat chaud. Une info parent sera envoyée d'ici la semaine prochaine avec toutes les informations sur le concert.

### **14.2 PERSONNEL ENSEIGNANT**

Le personnel enseignant souhaite informer les membres du CÉ sur les points suivants :

- Les activités de Noël ont débuté
- Habillage d'hiver : sensibiliser les enfants à bien s'habiller en extérieur. Une info parent sera envoyée d'ici la semaine prochaine. Avec le froid qui arrive, les enfants ne sont pas assez habillés et beaucoup d'entre eux sont malades; il y a beaucoup d'absences depuis quelques semaines.
- Collecte de jouets : pour les élèves d'une école située dans le quartier Centre-Sud, collecte de jouets usagés, en très bon état, propres et fonctionnels, non-emballés (mais peuvent être déposés dans un sac cadeau).

- Collecte de denrées : pour la Maison des Amis du Plateau, collecte d'aliments non périssables (boîtes de conserve, pâtes, riz, céréales, etc.) et de produits d'hygiène personnelle (savons, brosse à dents, dentifrice, etc.).

### **14.3 SERVICE DE GARDE**

- Projet 100 degrés - Brigade culinaire

Le projet a commencé mais comme il y a un manque personnel il a dû être modifié. Mais la brigade culinaire a été mise en place. Elle est constituée de 10 élèves de 6e année. Tous les lundis, la brigade cuisine pour les élèves de l'école. Voici les actions de la brigade :

- La semaine passée : la brigade a préparé des collations santé pour les 6e années.
- Cette semaine : différentes recettes ont été cuisinées pour les maternelles.
- La semaine prochaine : la brigade va préparer des sandwiches qui seront offerts aux itinérants du métro Mont-Royal.
- Le projet sera jumelé avec la classe de Madame Maxime qui a une serre dans la classe. Des salades sont en train de pousser pour fournir la brigade culinaire.
- Un recueil de recettes sera réalisé et offert aux enfants de l'école.

- Décloisonnement

Les activités en décloisonnement avaient été mises en place pour la première fois l'année passée et comme cela avait très bien fonctionné, les activités en décloisonnement ont repris tous les jeudis.

### **14.4 POINTS DIVERS**

Place-école de l'Ange-Cornu : les membres du CÉ souhaitent remercier officiellement l'arrondissement pour la mise en place de la place-école. Ils souhaitent aussi demander à l'arrondissement qu'un suivi soit fait pour l'entretien de la place et de sa pérennité, notamment le remplacement des lumières qui se sont à moitié éteintes. Une demande a été faite à Marie-Mousse Laroche, ancienne présidente et porteuse du projet, de faire un suivi auprès de l'arrondissement.

## **15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h17

---

**Présidence**

---

**Direction d'établissement**